

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

Le 8 avril 2019 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, MEHL Mireille, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred.

Mme Lydia BIGOT a donné procuration à Mr BIGOT Yannick
Mme Catherine SUSPENE a donné procuration à Mme Mireille MEHL
Absents : Mr MASUREL Jordane, Mme CORTINOVIS Aurélie
Mme Sandrine LACHIZE est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

Adopte le budget primitif 2019 du budget eau de la commune, par chapitre à la somme de 84 288.50 € en fonctionnement et 74 412.43 € en d'investissement.

Adopte le budget primitif 2019 du budget assainissement, par chapitre à la somme de 95 980.36 € en fonctionnement et 167 766.34 € en investissement.

Adopte le budget primitif 2019 du budget général, par chapitre à la somme de 930 147.27 € en fonctionnement et 693 147.70 € en d'investissement.

Vote les subventions aux associations.

Vote comme suit, sans augmentation, les taux d'imposition pour l'année 2019.

Taxe d'habitation	11,19 %
Foncier bâti	12,44 %
Foncier non bâti	47,29%

Prend connaissance :

- de l'état d'avancée de la révision du plan local d'urbanisme et des contraintes imposées par le Scot en matière de consommation foncière et de densité et du projet d'aménagement et de développement durables
- du compte rendu du conseil d'école, des activités réalisées et à venir et des demandes des parents et des enseignants.

Le Maire,
Jean-Marc PAITA

